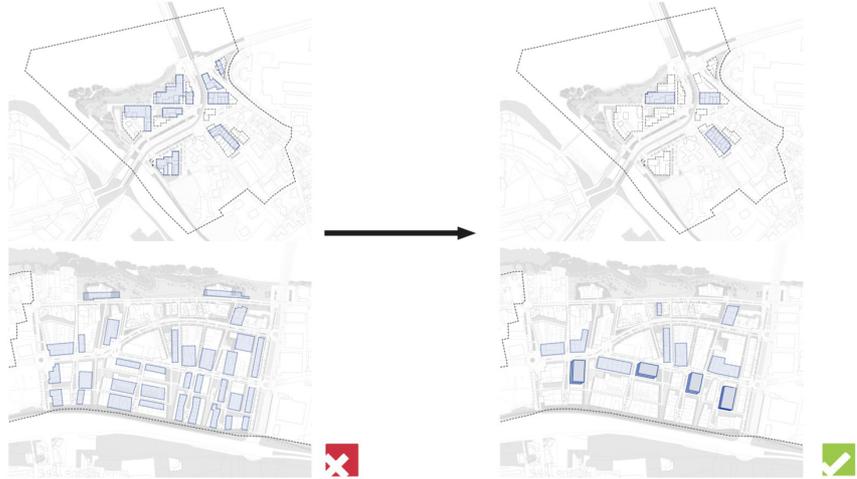


## Un système de stationnement optimisé pour le futur quartier

d'un stationnement individualisé et associé à chaque flot ...

... vers un système de droits d'usage avec mutualisation et foisonnement des places



### L'illustration de l'évolution du projet de dimensionnement et d'intégration des parkings

A Nantes, la Métropole s'est fixée l'objectif très ambitieux d'atteindre le « facteur 4 » de réduction des gaz à effet de serre (GES) à l'horizon 2050. Il faut identifier et activer tous les leviers d'une mobilité bas-carbone. Compte tenu des leviers maitrisables dès à présent par les acteurs du projet urbain (aménageur, concepteurs, promoteurs, collectivités), un système de stationnement optimisé et contraignant apparait comme une des actions dites « à fort potentiel ».

Le stationnement est un enjeu majeur, en termes d'insertion, de constructibilité, de gestion des sols et des terres polluées mais aussi en termes financiers car les parkings sont de plus en plus coûteux à réaliser en ville, où l'espace est rare et le sol contraint voire pollué. La réduction du nombre de places à construire n'est plus forcément vu comme un frein à la commercialisation et libère des marges de manœuvre substantielles.

L'idée est de réduire l'emprise du stationnement en limitant le nombre de places à construire et en passant d'une logique de propriété de la place à une logique de droit à stationner (DRJS : droits réels de jouissance spéciale) afin de pouvoir jouer sur le foisonnement des usages, c'est-à-dire qu'une même place peut être utilisée par différents types d'usagers au cours de la journée ou de la semaine. La réduction du nombre de places à construire permet de préserver des espaces de pleine terre qui permettront de planter davantage au plus près des immeubles.

En lien avec la réduction du nombre de places, l'objectif est de déconnecter et de mettre à distance stationnement et lieu de vie, de telle sorte que la voiture n'est plus le centre de la mobilité des usagers mais l'une des formes de mobilité qui s'offre à eux.

Pour finir, la logique du projet est aussi de proposer une certaine réversibilité avec un panaché entre offres pérennes en sous-sol et offres en silo démontables ou évolutives qui offre au projet la capacité de s'adapter à des usages futurs qui sont encore difficiles à dimensionner.